

38558 Code INSEE	COMMUNE DE VILLETTE DE VIENNE - BUDGET COMMUNAL Commune	DM 2020
---------------------	------------------------------------------------------------	---------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 04

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	19
Nombre de membres présents	12
Nombre de suffrages exprimés	13
VOTES : Contre	0
Pour	13
Date de convocation :	23/11/2020

L'an deux mille vingt, le trente novembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean TISSOT, Maire.

Objet : DECISION MODIFICATIVE N° 04 - 2020 - 049
Monsieur le maire expose que les crédits prévus à certains articles du budget de l'exercice 2020 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer des virements de crédits (remboursement de taxe d'aménagement payé à tort par madame Lydie PRAS).
Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide les modifications suivantes :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D 10226 : Taxe d'aménagement		4 900.00 €		
TOTAL D 10 : Dotations Fonds divers Réserves		4 900.00 €		
D 2115 : Terrains bâtis	4 900.00 €			
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	4 900.00 €			
Total	4 900.00 €	4 900.00 €		
Total Général		0.00 €		0.00 €

Signataires :	BADIA Jean-Paul	
	DE SOUSA Alberto	
	FICCA Stéphane - absent	
	GALERA Jean	
	GARCIA EBOLI Cathy - absente	
	GENESSEY Romain - absent	
	GRILLET Véronique	
	IDE Stéphane	
	LAURENT Olivier	
	LEPRE Julien	
	PECHON Bruno	
	PERDRIELLE Hélène	
	PILLON Isabelle - absente	
	PIOT Ghislaine	
	ROLLANDIN Annie - absente	
	SURJUS Magalie a donné pouvoir à LAURENT Olivier	
	TISSOT Jean	



38558

COMMUNE DE VILLETTE DE VIENNE - BUDGET COMMUNAL

DM 2020

Code INSEE

Commune

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

VANNEL Maryse	
VEILLARD Christelle	

Certifié exécutoire par Jean TISSOT, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .

A Vilette-de-Vienne, le 30/11/2020.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire

